

Projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 à 227 dans la réserve faunique des Laurentides et à Saguenay

Dossier : 6211-06-112

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 17 novembre 2004 au 6 janvier 2005

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 à 227 dans la réserve faunique des Laurentides et à Saguenay par le ministère des Transports a pris fin le 6 janvier dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 3 novembre 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 17 novembre 2004 au 6 janvier 2005, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le projet du ministère des Transports (MTQ) consisterait à élargir la route actuelle en quatre voies séparées par un terre-plein central dont la largeur varierait de 4,83 m à 18,6 m, sur une distance de 143 km. Le projet est situé dans la réserve faunique des Laurentides du km 84 au km 218 et dans les limites de la Ville de Saguenay du km 218 au km 227. Les travaux s'effectueraient de façon à récupérer le plus possible la chaussée existante et à construire une deuxième chaussée en tenant compte des contraintes du milieu (cours d'eau, montagnes et pylônes).

Le tracé proposé par le MTQ nécessiterait la construction d'ouvrages pour la traversée des cours d'eau. Dans les limites du projet, on dénombre 23 cours d'eau majeurs qui seraient traversés par un pont, 27 cours d'eau moyens qui passeraient sous des ponceaux de dimensions variables et 250 autres ponceaux qui permettraient le passage de cours d'eau mineurs (ruisseaux) sous la route ou qui serviraient au drainage de celle-ci.

Le coût global du projet est évalué à 550 millions de dollars et les travaux s'échelonnent de 2005 à 2009. Pendant cette période, environ 45 chantiers seraient mis en œuvre.

(Extrait du communiqué émis le 17 novembre 2004)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

- La nécessité de réaliser le projet afin de réduire le nombre d'accident sur la route 175 ;
- la durée de la période d'information et de consultation publiques.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque publique de Chicoutimi	155, rue Racine Est
Bibliothèque municipale de Jonquière (succursale Saint-Michel)	3885, boulevard Harvey
Bibliothèque municipale d'Alma	500, rue Collard Ouest

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
17 novembre 2004	Le Quotidien	
17 novembre 2004	Le Journal de Montréal	
18 novembre 2004	Le Journal de Québec	
5 décembre 2004		Le Progrès-Dimanche
12 décembre 2004	Le Journal de Québec	

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
17 novembre 2004 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques du Saguenay – Lac-St-Jean et de Québec	183	Site du BAPE

Les relations de presse

Plusieurs échanges téléphoniques avec des journalistes de la presse écrite et électronique du Saguenay – Lac-St-Jean et de Québec ont eu lieu tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Ces échanges avaient pour but de situer à quelle étape était rendu le projet, faire connaître la période d'information et de consultation publiques ainsi que le droit du citoyen.

La revue de presse

Les médias écrits et électroniques ont couvert abondamment la période d'information. Des articles traitant du projet et de la période d'information ont été publiés dans les quotidiens et les hebdomadaires du Saguenay – Lac-St-Jean et de Québec. Plusieurs stations de télévision et radiophoniques ont également abordé ces sujets.

Québec, le 10 janvier 2005

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier